

ASSEMBLÉE NATIONALE

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

AMENDEMENT

N ° CL308

présenté par

M. Baichère, M. Claireaux, Mme Dubost, Mme Fontenel-Personne, Mme Janvier, Mme Khattabi,
Mme Khedher, Mme Lazaar, M. Le Bohec, M. Marilossian, M. Testé, M. Belhaddad,
M. Belhamiti, Mme Brulebois, M. Fugit, Mme Hennion, Mme Lardet, Mme Park, Mme Faure-
Muntian, M. Cubertafon, Mme Hai, Mme Brugnera, Mme Sylla, M. Descrozaille et
Mme Valérie Petit

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 33, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.